

Nantes, le 17 juillet 2020

Communiqué de presse

COVID-19 – La relance économique

Tourisme : création d'une société foncière régionale, Une première en France

Afin d'aider les entreprises du tourisme à traverser la crise, la Région et la Banque des Territoires créent avec le soutien de la Caisse d'épargne et en partenariat avec la Bpifrance, une société foncière régionale unique en France. Cette société foncière régionale va permettre aux entreprises du secteur du tourisme en difficulté de renforcer leur trésorerie en cédant à la foncière leurs murs, lorsqu'ils en sont propriétaires. La foncière de son côté réalisera une rénovation énergétique des murs acquis. Les entreprises qui ont cédé leurs murs bénéficieront d'une option de rachat auprès de la foncière. Cette solution de refinancement du foncier commercial, innovante et écologique, mobilise 11 M€ : 5 M€ de la Région, 5 M€ de la Banque des Territoires et 1 M€ de la Caisse d'Epargne.



En complément, les dirigeants recourant à la société foncière pourront également bénéficier d'un accompagnement sur-mesure et d'un parcours de transformation de leur modèle économique via l'agence économique de la Région, Solutions&Co.

« Les acteurs du tourisme sont les premiers à être entrés en confinement et les derniers à en sortir. 40% des entrepreneurs touristiques craignent aujourd'hui pour la pérennité de leur activité. Parmi les mesures de soutien que nous déployons, la création avec la Banque des Territoires et la Caisse d'Epargne de cette société foncière régionale en est une des plus innovantes – et c'est une 1^{ère} en France ! Cette solution permet de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises, tout en permettant d'accélérer la rénovation énergétique des biens concernés. C'est gagnant/gagnant ! », précise Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

« Après la phase d'urgence, la Banque des Territoires se mobilise fortement sur la relance de notre économie, notamment sur le secteur du tourisme qui est durement touché par la crise sanitaire. La création de la foncière tourisme régionale Pays de la Loire, 1^{ère} en France, avec la Région et la Caisse d'Epargne, et en partenariat avec Bpifrance, qui intervient en financement et en conseil à l'exploitant, est une illustration exemplaire et innovante des réponses opérationnelles que nous pouvons apporter aux territoires et à leurs acteurs », souligne Olivier Sichel, Directeur de la Banque des Territoires

« Après avoir accompagné les professionnels durant la crise avec plus de 8000 reports d'échéances, 3100 PGE pour un montant de 500 M€, la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire continue de se mobiliser pour favoriser la reprise économique. Sa participation à la Foncière régionale en faveur du tourisme témoigne de sa volonté d'être une banque utile et engagée pour tous les professionnels de la région », explique Christophe Pinault, Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire.

Contacts presse

Région Pays de la Loire - Gwenola Cariou Huet - 06 82 80 18 92- gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr

Banque des Territoires Pays de la Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Moisant – 02 41 20 23 73 – celine.moisant@caissedesdepots.fr

Caisse d'épargne Bretagne Pays de Loire - Laurence Renaud - laurence.renaud@cebpl.caisse-epargne.fr